

TITRE PROFESSIONNEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

ANIMATEUR D'ÉQUITATION

***Formation en Apprentissage sur 2 ans entrant avec un Galop 3
ou Formation continue sur 1 an en entrant avec un Galop 6***

***2 lieux de Formation : CEFTER-PACA –Barcillonnette-05
Centre Equestre de DIGNE -04***

L'Animateur d'Equitation est une formation professionnelle qualifiante issue de la Fédération Française d'Equitation et permettant de poursuivre vers le BPJEPS Activités Équestres, en s'intégrant dans le monde professionnel équestre.

Diplôme de la FFE-Titre professionnel de niveau 3, reconnu par l'Etat- RNCP 42622 – Date
d'échéance de l'enregistrement : 17/07/2029



CEFTER-PACA
05110 Barcillonnette
TEL 04-92-54-24-62
www.cefter-paca.fr
cefter-paca@gmail.com

✓ ***Les Résultats en 2025 :***

Taux de présentation aux examens 89%

Taux de réussite aux diplômes : 57% de diplômés-43% en réussite partielle

✓ ***Que sont devenus les stagiaires à la sortie de la formation en 2025 ?***

En emploi dans le milieu Equestre 28%

En emploi hors du milieu Equestre 28%

En formation dans la filière équestre 44%

> LES COMPETENCES DU DIPLOME :

La formation vise à développer les compétences concernant :

- ✓ L'enseignement et d'animation de l'activité équestre
- ✓ L'organisation et la gestion des activités équestres
- ✓ La valorisation de la cavalerie
- ✓ La diversification des pratiques de loisir dans l'objectif du développement de l'entreprise
- ✓ La pratique à cheval en donnant l'équivalence aux tests d'entrée du BPJEPS Activités équestres

L'animateur d'équitation participe à :

- ✓ L'accueil des publics, à l'animation d'une structure et à la promotion des activités
- ✓ L'entretien et au travail des chevaux et des poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements
- ✓ L'encadrement des pratiquants sous l'autorité d'un titulaire d'une qualification de niveau IV

> LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Sous forme de BLOCS de COMPETENCES
- Durée de la formation : 785h en centre & 750 h en entreprise

3 BC : La formation se décompose comme suit :

BC1 : Être capable de participer au fonctionnement et au développement d'une structure équestre

BC2 : Être capable de préparer et conduire en sécurité des séances d'initiation aux activités équestres

BC3 : Être capable d'assurer le travail d'entretien et le suivi de la cavalerie d'école ainsi que l'entretien du matériel et des installations.

Pour les stagiaires financés par la Région Sud ; la formation se réalise 3 jours /semaine en centre et 2 jours en entreprise.

Des modules complémentaires sont abordés afin enrichir vos compétences par :

Une approche de l'équitation éthologique, avec le passage du savoir 1

Des connaissances autour du sport santé,

Une sensibilisation à la discrimination ; aux violences dans le sport ainsi qu'à la transition numérique et écologique.

Des séances de préparation physique du cavalier

LES MODALITES D'EVALUATION :

La formation débute par un positionnement qui permet un allègement en fonction des acquis de l'expérience, des diplômes obtenus et des compétences développées au cours d'autres formations. Les évaluations certificatives sont organisées en vues de la délivrance des BC ; le stagiaire est inscrit aux évaluations certificatives par le formateur, si ce dernier estime que le stagiaire est en mesure de le

réussir et si le volume d'heures prescrit a été réalisé. Le stagiaire ajourné à une épreuve certificative a droit à une épreuve de rattrapage dans l'année.

BC	Heures en centre	Heures en entreprise	Modalités d'évaluation
BC1	150	240	- Rapport et soutenance de stage
BC2	300	255	- Pré-requis : module Prévention et lutte contre les violences sexuelles - Mise en situation d'une séance pédagogique en sécurité - Carnet de bord au cours du stage - Entretien sur la mise en situation et le carnet de bord
BC3	300	255	- Pré-requis : module A Capacité détenteur d'équidés - Epreuve A : Cas pratique sur la réalisation de soins ou la gestion de la cavalerie - Epreuve B : Démonstrations techniques : travail du cheval (épreuves de la CEP2 : longe, dressage, obstacle).

Le CEFTER et son équipe se tient à votre disposition de manière à ce que vous puissiez prospecter des structures susceptibles de vous intégrer dans leur établissement.

Les dispenses et équivalences dont peuvent bénéficier les candidats sont définies en annexe du présent document.

> PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS DE LA FORMATION :

CEFTER-PACA N° de déclaration : 93050019605 - SIRET 43465897700013

F05 MAJ 07/2026

Public visé :

Jeunes âgés de 18 ans en fin de formation minimum, adultes en reconversion
Expériences dans les métiers du cheval

Prérequis :

L'entrée en formation est conditionnée par les points suivants :

- Exigences techniques : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature ;
- Attestation de formation première secours (PSC1, AFPS ou équivalent)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation.
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves

> PERSPECTIVES APRES LA FORMATION

À l'issue de la formation, les diplômé-e-s peuvent exercer en tant qu'animateur·trice d'équitation, capable d'initier et d'accompagner des pratiquants dans la découverte de l'équitation et jusqu'au Galop 4, de l'environnement du cheval et de la vie de la structure équestre.

Ils interviennent sous la responsabilité d'un moniteur ou d'un enseignant diplômé, et assurent des missions variées :

- Animation de séances d'initiation équestre
- Encadrement d'activités de loisirs (balades, jeux à poney/cheval, animations thématiques)
- Participation aux soins et à l'entretien des chevaux et poneys
- Accueil et information du public

Les débouchés se trouvent principalement en structures équestres, poney-clubs, fermes équestres ou centres de tourisme équestre, en tant que salarié-e, souvent sur des postes polyvalents mêlant animation, soins aux équidés et gestion de la cavalerie. Le poste peut être saisonnier ou permanent.

Ce diplôme peut constituer une étape vers des formations de niveau supérieur (**BPJEPS Équitation, ATE**) pour élargir son champ de compétences et son autonomie professionnelle.

> LE CENTRE DE FORMATION :

EQUIPEMENTS DU CENTRE DE FORMATION CEFTER-PACA

Site de Barillonnette :

- ✓ Carrières de travail de 60mx40m & de 60x20 - Manège couvert de 40x20
- ✓ Parcours de Cross et PTV
- ✓ Sellerie Club, sellerie réservée aux stagiaires
- ✓ 15 chevaux de sport et de compétition - 20 poneys
- ✓ Écuries de 10 places - Paddocks sur 30 Ha
- ✓ 2 Salles de cours 15 places – Bibliothèque et Vidéothèque - Matériel informatique – Connexion Wifi

Site de Digne :

- ✓ Carrière CSO 65x55m, carrière dressage 60x20m, manège 40x20m, cross et PTV
- ✓ Aire de pansage couverte 40x5m, aire de douche, 2 selleries
- ✓ Club House avec salle de documentation,
- ✓ Salle de formation avec ordinateur portable et connexion WI-FI.
- ✓ Clientèle : 330 licenciés - Disponibilité pour les situations pédagogiques

EQUIPEMENT DU STAGIAIRE (OBLIGATOIRE)

Nous demandons aux stagiaires de se munir obligatoirement du matériel suivant :

Pour le cavalier :

- ✓ Tenue de concours ; bombe aux normes, bottes ou mini-chaps et bottines, pantalon blanc, veste, chemise blanche, cravate et gants blancs, une paire d'éperon, stick et cravache.
- ✓ Tenue de cross : protège dos ;
- ✓ Travail à pied : longe, gants, chambrière
- ✓ Ordinateur portable

Pour le cheval :

- ✓ Matériel de pansage, bande de repos avec les cotons et guêtres

Notre contact : CEFTER-PACA
Florence DELPRAT
Anne Marie GAUTIER
04.92.54.24.62
Cefter.paca@gmail.com
www.cefter-paca.fr

> DEROULEMENT DE LA FORMATION :

LES HORAIRES

9h-12h et 14h-18h

ALTERNANCE

- ✓ Le stagiaire acquiert des compétences en Centre et en Entreprise.
- ✓ Les entreprises et les tuteurs sont les entreprises de la Région figurant sur la liste habilitée par Jeunesse et Sports et la FFE
- ✓ L'articulation est la suivante : par semaine 21h centre et 14h entreprise

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Responsable pédagogique : Marianne DELPRAT – DEJEPS CCE
- Mathilde HERVE –BPJEPS AE option A et B
- Marie MAGAUD -DESJEPS

Des intervenants spécialisés dans les autres domaines enseignés

HEBERGEMENT

- ✓ Locations disponibles dans les environs (Prix raisonnables). Nous consulter.

Véhicule indispensable

COUT DE LA FORMATION

Coût total de la formation 785hx11€ = 8635€NDT

- Si vous êtes salarié, vous pouvez demander un congé individuel de formation dans le cadre du CPF transition.
- La formation est cofinancée par la Région et le FSE (places limitées).
- Rémunération possible pour les demandeurs d'emploi indemnisés par France Travail.
- Rémunération pour le public jeune « prioritaire » (- de 26 ans) : Renseignements auprès de votre mission locale

Fournir le document de prescription qui réserve votre place.

- Financement personnel, nous contacter.

INSCRIPTIONS

Dates de la formation Animateur d'Equitation en 2026/2027

04 janvier 2027 au 30 décembre 2028

Parcours en apprentissage en 2ans

04 Janvier 2027 au 30 novembre 2027

Parcours sur 1 an

✓ **Date rencontre individuelle : sur RDV**

-Sur rdv durant les périodes de vacances scolaire février et avril
2026 sur le CEFTER-PACA

-Les 15 et 22 avril 2026 sur Digne les Bains

✓ **Date Information collective:**

--24 sept 2026 à 14h ; 12 oct 2026 à 14h et 3 nov 2026

✓ **Stage préparatoire au Galop 6**

-La semaine du 24 août au 28 août 2026 sur Digne les Bains

-Sur rdv à Barillonnette a partir du 26 octobre toutes les mardis
et mercredis

Si vous êtes intéressé.e par cette formation, nous vous
demandons de remplir la fiche d'inscription et de nous la ren-
voyer impérativement.

Nos contacts : CEFTER-PACA

Florence DELPRAT

Anne Marie GAUTIER

04.92.54.24.62

Cefter.paca@gmail.com

www.cefter-paca.fr

Centre équestre de Digne

Marie MAGAUD

06-64-37-08-16

site www.cefter-paca.fr

CEFTER-PACA
05110 Barcillonnette
TEL 04-92-54-24-62
cefter.paca@gmail.com
www.cefter-paca.com

FICHE D'INSCRIPTION Animateur d'Equitation

ANNEE : _____

NOM* : _____ Prénom* _____

Date de naissance* : _____ lieu et département de naissance _____

Adresse actuelle* _____

TEL * : _____ TEL portable* : _____

E-mail * : _____

Situation l'entre en formation :
Statut à l'entrée en formation

Dernière classe fréquentée ou université : _____

Diplômes obtenus * : _____

Diplômes en lien avec l'équitation obtenus* : _____

Numéro de Sécurité Sociale* : _____

Etes-vous indemnisé par France Travail ? _____

Si oui N°* : _____

Quel est votre niveau équestre ? _____

Avez-vous acquis le GALOP 6 ? _____

-Date d'acquisition ? _____

N° de Licence FFE : _____

Avez-vous un moyen de transport * _____

Avez-vous un ordinateur portable _____

Prière de joindre :

- ☐ Copie de la carte d'identité.
- ☐ Attestation Carte Vitale
- ☐ Être obligatoirement inscrit à France Travail
- ☐ Avoir pris rdv avec votre mission local et obtenu une prescription pour (les – 26ans) ou une prescription par France Travail pour les demandeurs d'emploi
- ☐ Copie des diplômes.
- ☐ Lettre de motivation et CV.
- ☐ **Diplôme de secourisme obligatoire pour l'inscription au diplôme AE**
- ☐ Certificat médical à la pratique de l'équitation en compétition et à l'enseignement équestre
- ☐ Attestation de réussite et diplôme Galop 6
- ☐ Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant ;
- ☐ Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves.

RENNVOYER OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE INSCRIPTION

ANNEXE – DISPENSES ET EQUIVALENCES

Le candidat titulaire d'une certification, titre ou résultat sportif figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous :

- est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation ou de la modalité de certification correspondante
- et/ou obtient par équivalence le bloc de compétence correspondant.

Equivalences dans l'AE Vous avez obtenu	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique	BC 1	BC 2	BC 3	
				Mise en situation prof	Démonst ^o techniques
Titre à finalité professionnelle accompagnateur de tourisme équestre (ATE) délivré après le 13/11/2009	X	X		X	X
Degré 2 ou supérieur délivré par la FFE					X
CEP 2 ou supérieure délivrée par la CPNE-EE					X
CAPA Palefrenier Soigneur délivré par le ministère chargé de l'agriculture				X	
Bac Professionnel CGEH délivré par le ministère chargé de l'agriculture		X		X	
Bac professionnel CGEA option Production du cheval délivré par le ministère chargé de l'agriculture					
Brevet fédéral de Soigneur Animateur de Club Equestre délivré par la FFE				X	Dispense DT "Longe"
3 classements en Travail à pied de niveau Club 1 minimum ou équivalent					Dispense DT "Longe"
3 classements en Dressage de niveau Club 1 minimum ou équivalent					Dispense DT « Plat »
3 classements en CSO ou Hunter de niveau Club 1 minimum ou équivalent					Dispense DT « Obstacle »
3 classements en TREC de niveau Club 1 minimum ou équivalent					Dispense DT « PTV »
3 classements en Derby cross de niveau Club 1 minimum ou équivalent					Dispense DT « Derby cross »
3 classements en CCE de niveau Club 1 minimum ou équivalent					X